



Inscriptions Saison 2014 - 2015



Tous les enfants seront titulaires d'une licence F.F.A. incluant une assurance.

Une adresse Email valide est obligatoire pour faire la licence.

Le certificat médical est obligatoire pour la pratique de l'athlétisme y compris dès la première séance. Nous ne pourrions accueillir un enfant qui ne sera pas en possession de son certificat médical (sauf accord).

Si l'enfant a besoin d'un médicament (ventoline ...) pour faire du sport, une autorisation pour utiliser un médicament à usage thérapeutique devra être fournie par le médecin traitant

Cotisation :

Ecole d'athlétisme (né(e) en 2006) = 75 €

Poussin(e)s (né(e) en 2004 et 2005) = 85 €

Benjamin(e)s (né(e) en 2002 et 2003) = 85 € + 15€ pour le maillot la 1ère année

Minimes (né(e) en 2000 et 2001) = 85 € + 15€ pour le maillot la 1ère année

Cadet(te)s (né(e) en 1998 et 1999) = 85 € + 15€ pour le maillot la 1ère année

Juniors (né(e) en 1996 et 1997) = 85 € + 15€ pour le maillot la 1ère année

Espoirs (né(e) en 1993, 1994 et 1995) = 85 € + 15€ pour le maillot la 1ère année

Seniors - vétérans = 85 € + 15€ pour le maillot la 1ère année

(Réduction de 5 € au 2^{ème} enfant de la même famille inscrit au club)

Pièces à fournir : 1 **certificat médical de contre indication de l'athlétisme en compétition** de **moins de 2 mois** lors de l'inscription

Horaires d'entraînement sur la piste de Kérallan

Ecole d'athlétisme

- 1 entraînement par semaine : le mercredi de 16h30 à 17h45

Poussin(e)s

2 entraînements par semaine :

- le mercredi de 16h30 à 17h45 et le samedi de 13h30 à 15h00

Benjamin(e)s

2 entraînements par semaine :

- le mercredi et le vendredi de 18h00 à 19h45

Minimes – cadets - juniors

3 entraînements par semaine :

- le mercredi et le vendredi de 18h00 à 20h00
- le dimanche matin de 10h00 à 11h30 (lieu à définir)

Entraînement

Les jeunes athlètes devront travailler toutes les disciplines de l'athlétisme.

Une tenue de sport adaptée est exigée (chaussures de jogging, short, t-shirt...). Une paire de chaussure à pointes sera nécessaire pour les compétitions.

Les enfants doivent respecter les horaires, les entraîneurs et une certaine discipline ; dans le cas contraire, les parents en seront avisés.

Les téléphones portables seront interdit pendant les entraînements

Une feuille de présence est tenue à jour, en cas d'absence prolongée (blessures, maladie...) prévenir le responsable.

P.S. : si des parents étaient intéressés pour nous aider à entraîner les jeunes athlètes, veuillez nous en faire part. Une formation interne leur sera donnée pour les aider dans cette tâche.